

L'an deux mil vingt-six, le vingt-trois avril à dix-huit heures trente minutes, les membres du Bureau communautaire légalement convoqués le dix-sept avril 2026, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE.

Geoffrey LE DÉAN été nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : Véronique LOUWAGIE

Geoffrey LE DÉAN
Jérôme BIGNON
Véronique HELLEUX
Nicolas MASSE
Nathalie LENÔTRE
Guy MARTEL
Gilbert MATELOT
Didier COUSIN
Jean-Luc BEAUFILS
Christophe POTTIER
François BRIZARD

Absent excusé : Serge DELAVALLÉE

ORDRE DU JOUR

Administration générale

- Approbation du Procès-Verbal de la réunion du Bureau communautaire du 5 mars 2026
- Préparation du Conseil communautaire du 30 avril 2026
- Examen des dossiers en cours relatifs à l'exercice du droit de préemption
- Echanges sur les méthodes de travail

Questions diverses

1. Approbation du Procès-Verbal de la réunion du Bureau communautaire du 5 mars 2026

Madame la Présidente met à l'approbation des membres du Bureau communautaire le procès-verbal de la réunion du 5 mars 2026.

Le procès-verbal de la réunion du Bureau communautaire du 5 mars 2026 a été adopté à l'unanimité.

2. Préparation du Conseil communautaire du 30 avril 2026

Madame la Présidente présente aux membres du Bureau la note de synthèse qui doit être adressée vendredi 24 avril aux conseillers communautaires.

Elle informe de l'évolution qui sera apportée aux prochaines notes de synthèse pour que la retranscription des délibérations du Bureau et des décisions de la Présidente prises dans le cadre de leurs délégations soit plus explicite.

Les points inscrits à l'ordre du jour sont ensuite abordés.

Madame la Présidente expose l'architecture des délégations qu'elle soumettra au Conseil communautaire dont la philosophie est de redonner de nombreux sujets au Conseil afin de mieux impliquer les conseillers. Elle souhaite que le Bureau soit une instance de travail sur les orientations et priorités de la CdC et de préparation des conseils. Elle souhaite que les attributions relatives à la commande publique lui soit déléguées pour des questions pratiques, les décisions relevant des commissions (CAO et MAPA).

Concernant la création des commissions thématiques intercommunales, une modification est apportée sur la note de synthèse pour retirer le point invitant à limiter à 15 le nombre de membres de ces commissions, les communes souhaitant être toutes représentées dans certaines d'entre elles.

La commission finances lors de la précédente mandature était constituée des membres du Bureau, il s'agit de l'ouvrir aux conseillers communautaires et municipaux ayant une appétence pour le sujet. De même, il est souhaité que la commission tourisme comprenne, outre les membres élus de l'office de tourisme, des conseillers municipaux intéressés par cette compétence.

Les sujets ayant trait aux désignations de représentants de la CdC sont passés en revue.

3. Examen des dossiers en cours relatifs à l'exercice du droit de préemption

Madame la Présidente présente aux membres du Bureau la parcelle jouxtant la zone d'activité de la Chalière à Moulins la Marche que la Cdc a préemptée pour un montant de 21500€. Elle présente également la Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) relative au 4 rue Pasteur (anciens locaux Engie) dont la préemption est à l'étude. Les autres DIA reçues sont passées en revue.

4. Echanges sur les méthodes de travail

Madame la Présidente présente aux membres du Bureau le calendrier prévisionnel des assemblées jusqu'au mois de juillet inclus. Les conseils communautaires devraient se tenir à l'avenir les 4^e jeudis de chaque mois, les bureaux les 3^e jeudis et éventuellement les 1^{er} si nécessaire.

Les principaux points inscrits aux ordres du jour prévisionnels des prochains conseils sont évoqués.

Questions diverses

Organisation d'une visite du centre technique intercommunal pour les maires.

Rentrée 2026 : Ouverture de poste à l'école de Villers et fermeture à Galleron.

Facture impayée à la société Emery pour l'abattage d'un arbre à Moulins la Marche.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Le Secrétaire de séance,
Geoffrey LE DÉAN



La Présidente,
Véronique LOUWAGIE



